

*Initiatives parlementaires*

Il a expliqué, à mon sens, avec éloquence, la nécessité d'un meilleur plan d'ensemble sur la formation des travailleurs en prévision de l'avenir, où nous aurons des besoins accrus en haute technologie et où il nous faudra être plus concurrentiels dans une économie mondialisée. Le député a cité presque tous les rapports des banques que l'on peut lire aujourd'hui. Il était réconfortant de constater la compréhension que le député d'Essex—Windsor a de la réalité moderne, mais sa motion va à contre-courant.

Si, dans votre circonscription, comme l'a fait sans aucun doute le député de Glengarry—Prescott—Russell, vous avez parlé aux dirigeants d'entreprises déjà aux prises avec d'énormes problèmes attribuables à la récession, lorsqu'il s'agit de trouver les fonds pour faire ce qui doit l'être afin d'employer plus de monde, vous saurez ce qu'ils pensent de toute proposition visant à assortir l'accès à la formation de l'obligation d'offrir un emploi—que le stagiaire fasse l'affaire ou pas. Vous donneriez aux entreprises une excuse pour dire non aux stages de formation, car elles craindraient qu'ensuite le gouvernement fasse des vérifications sous prétexte que l'obtention de fonds de formation les oblige à fournir des emplois à long terme simplement parce que le gouvernement en a décidé ainsi.

• (1440)

En me fondant sur ma propre expérience en affaires—et je sais que le député de Burlington sera d'accord avec moi—, je crois que cela n'encouragerait pas les gens à redonner du travail aux sans-emplois. Cela les en dissuaderait plutôt. Je sais au plus profond de moi que ce n'est pas ce que visait le député d'Essex—Windsor lorsqu'il a présenté sa motion à la Chambre.

Je suis conscient—nous le sommes tous, j'en suis sûr—de la volonté du député de protéger les emplois des travailleurs canadiens. Je comprends et je respecte les préoccupations que traduit sa motion. Je pense comprendre les bons sentiments qui ont motivé cette motion, notamment l'impression que nous devons trouver de nouveaux moyens d'encourager nos entreprises à utiliser les fonds du gouvernement de façon plus judicieuse et plus utile pour s'assurer que ceux et celles qui ont besoin de recyclage aient accès à la formation et que les entreprises participent aux programmes de formation.

Je peux aussi garantir à mon collègue que tous les députés désirent que nos diverses initiatives à l'intention des Canadiens et des Canadiennes, rapportent des dividendes en temps opportun. Peut-être devons-nous nous rappeler que le meilleur moyen d'aider le marché du travail consiste à donner aux gens la formation dont ils ont besoin pour poursuivre une carrière et aider les entreprises à contribuer à la réalisation des aspirations professionnelles. Pour cela, il ne faut pas faire obstacle aux programmes de formation au sein des entreprises.

C'est pourquoi le gouvernement à l'intention d'offrir des possibilités de formation et de recyclage aux travailleurs canadiens. C'est pourquoi nous avons élaboré des programmes visant à convaincre les entreprises privées, les syndicats et les spécialistes en formation, de s'associer avec nous dans des programmes de formation, notamment comme ceux dont le député a parlé tout à l'heure.

Nous avons donc élaboré une stratégie globale, la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, pour combler les besoins tant des employeurs que des travailleurs. Je crois que tous les députés veulent que les Canadiens et les Canadiennes tirent le maximum de leur potentiel. Nous voulons qu'ils se fassent une place dans l'économie mondiale qui est en train d'émerger, qu'on le veuille ou non.

Ce n'est que grâce à l'éducation et à la formation de notre population active que nous pouvons édifier la société forte et concurrentielle nous permettant de faire notre place dans le nouveau monde qui s'annonce.

Il convient peut-être de rappeler les réalisations du gouvernement dans ce domaine, parce que je crois que le député d'Essex—Windsor était d'avis que le gouvernement se désintéressait de la formation. Pourtant, le gouvernement a accru progressivement les budgets de la formation et du recyclage des travailleurs grâce à des programmes offerts depuis 1985 dans le cadre de la Planification de l'emploi et, depuis l'automne dernier, grâce aux nouveaux programmes de la Commission de l'assurance-chômage.

Le gouvernement a toujours soutenu que le fait de ne pas maintenir la compétitivité de la main-d'oeuvre aurait des répercussions terribles, non seulement pour les particuliers qui perdent leur emploi, mais aussi pour les perspectives économiques du Canada. Nous sommes très conscients qu'un écart de formation entre nos travailleurs et ceux d'autres pays aurait des conséquences graves sur notre santé économique.